Nozay (44) : un père d’élève de 47 ans condamné à 4 mois avec sursis pour avoir menacé et violenté un directeur adjoint de collège

18/11/2026 à 9h55



Un père d’élève de 47 ans a été condamné à quatre mois d’emprisonnement avec sursis pour avoir menacé et violenté l’ancien directeur adjoint d’un collège de Nozay, en Loire-Atlantique. Le prévenu a été jugé lundi 16 novembre 2026 par le tribunal de Nantes, indique Ouest-France dans son édition du 17 novembre.

Le dossier concernait des menaces et des violences visant un cadre d’établissement scolaire. Le prévenu, professionnellement inséré et jusqu’alors inconnu de la justice, a été reconnu coupable. La peine prononcée est entièrement assortie du sursis : il ne s’agit donc pas d’une condamnation à quatre mois de prison ferme.

Les personnels de direction des établissements scolaires peuvent être confrontés à des conflits avec les familles, notamment lorsque des décisions éducatives ou disciplinaires sont contestées. Dans ce dossier, le tribunal a retenu une

responsabilité pénale pour les actes commis contre le responsable.

Photographie d’archives : mairie de Nozay (2013), Teffo Didier / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0. Elle illustre la commune, non les faits.

Source : Ouest-France, 17 novembre 2026.